

	Exigence
Tous les puisards	Nouvelle installation conforme
Installations sanitaires construites (Annexe A)	
Date inconnue ou avant le 12 août 1981	Attestation d'inspection
Entre le 12 août 1981 et le 31 décembre 1995	Attestation d'inspection
Entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 2007	Attestation d'inspection
Après le 31 décembre 2007	Attestation d'inspection
Aire de protection d'eau potable (Annexe A)	
Entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 2015	Attestation d'inspection
Après le 31 décembre 2015	Attestation d'inspection
Installations sanitaires à vidange totale ou périodique (Annexe B)	
Construite avant le 1er janvier 2023	Attestation d'inspection
Construite après le 1er janvier 2023	Attestation d'inspection
Vidange fosse septique	
Utilisation annuelle	Vidange aux 2 ans
Utilisation saisonnière	Vidange aux 4 ans

Échéance, au plus tard le:	Fréquence	NB
Monday, December 31, 2029	N/A	119
Wednesday, December 31, 2025	5 ans	179
Thursday, December 31, 2026	10 ans	531
Friday, December 31, 2027	10 ans	492
20 ans suivant son installation	10 ans	460
Thursday, December 31, 2026	10 ans	25
10 ans suivant son installation	10 ans	10
Wednesday, December 31, 2025	10 ans	4
3 ans suivant son installation	10 ans	1
31 décembre de l'année de la vidange	2 ans	
31 décembre de l'année de la vidange	4 ans	